

## BRUYÈRE [brujiɛːR] n. f.

*Et quand j'arriverai, je mettrai sur ta tombe  
Un bouquet de houx vert et de bruyère en fleur.*

Plante ligneuse à petites fleurs violettes ou roses, de la famille des éricacées, qui croît sur les terrains siliceux.

*J'ai cueilli ce brin de bruyère  
L'automne est morte souviens-t'en  
Nous ne nous verrons plus sur terre  
Odeur du temps brin de bruyère  
Et souviens-toi que je t'attends.*

GUILLAUME APOLLINAIRE, *Alcools*,  
1913, p. 85.



**Étymologie** : le mot vient de *brucus* « bruyère », sans doute issu du gaulois \**bruco*, auquel correspondent l'ancien irlandais *froech*, le cymrique *grug*, le cornique *grig*, le breton *brug*, toutes formes remontant à un celtique \**vroikos*.

Quant au mot *éricacées*, famille à laquelle appartient la bruyère, le mot vient du grec ερείκη, qui signifie lande, bruyère, et qui a donné en latin *erice*, considéré comme une grande espèce de bruyère.

*Précisons* qu'il existe une multitude de variétés de *bruyère* dont l'une des plus connues est la *Erica carnea* (30 centimètres de hauteur environ) à floraison hivernale. Certaines espèces fleurissent au printemps, en été ou en automne.

